

DÉCLIC'JEUNES

Valoriser les initiatives
des 11-25 ans

Organisé en 2014, par la CCPN, à l'initiative du Conseil général, cet événement départemental, dédié à la jeunesse, a fait l'unanimité des participants.

Il s'agissait d'accompagner les projets (300 ont été ainsi présentés) et l'animation des jeunes du territoire.

p. 4

LE LAEP

Un lieu d'accueil pour les
enfants et les parents

Ouvert depuis le 29 janvier, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) accueille les parents et futurs parents. Ils peuvent y trouver une oreille attentive pour les accompagner dans cette grande aventure.

p. 6

DÉCOUVERTE

Les « coins de pêche » :
un atout pour le territoire

Les « coins de pêche » labellisés sont un atout touristique évident.

On en compte trois sur notre territoire. Celui d'Asson est très prisé par les adeptes de la pêche sportive. C'est aussi un modèle pour la préservation de la ressource halieutique.

p. 6

HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS

Albert Saleza, le ténor
béarnais qui parcourut le
monde

Né à Bruges, dans une famille pauvre de sandalier, Albert Saleza fit une carrière de ténor extraordinaire. Choisi par les meilleurs compositeurs, reçu par les plus grands, il se produisit dans toutes les capitales européennes et aux USA.

p. 7

EN LUMIÈRE

Festiv'arts à Arros :
l'art dans la rue à la
rencontre du public

Pour la 7^e année, du 22 au 25 mai prochain, dans les rues de la commune d'Arros de Nay, l'art ira à la rencontre du public. Il y en aura pour tous les goûts, les animations seront gratuites et les artistes seront là, au contact des visiteurs.

Retenez la date !

p. 8

Coopérations Béarn-Bigorre

Entre Gave et Soulor, un projet partagé



Les Communautés de communes du Pays de Nay et du Val d'Azun lancent une coopération pour mettre en valeur, aux niveaux touristique et économique, un site emblématique partagé par ces deux territoires : le Col du Soulor. À la croisée de la Vallée de l'Ouzom, du Val d'Azun et de la Vallée d'Ossau, le Col du Soulor présente en effet un potentiel à développer dans les domaines du pastoralisme, du patrimoine et des sports de nature.

D'autres projets de coopération Béarn-Bigorre sont également lancés, autour du Gave de Pau, pour les loisirs et les passionnés d'eaux vives, et autour de la randonnée avec la véloroute et les itinéraires du Pays de Nay.

Notre photo. Le col du Soulor rassemble cinq thématiques fortes : pastoralisme, nature, patrimoine, cyclisme, espace nordique de ski. Lire en pages 2-3.

Accès au réseau routier, promotion des transports en commun et des déplacements doux en Pays de Nay

LES OBJECTIFS DU SCoT POUR MIEUX SE DÉPLACER

Faciliter les déplacements, sous toutes leurs formes : c'est l'un des objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence territoriale).

Parmi les préconisations pour faciliter ces déplacements : accès à l'A64, amélioration de la circulation sur la voie rapide, valorisation d'autres types de mobilité : services de transport en commun dont le train, réseaux interurbains et déplacements doux.

Lire notre dossier en pages 4-5



La CCPN compte 26 communes mais le développement d'un territoire ne s'arrête pas à ses frontières administratives...

Pour l'économie, pour le tourisme, pour les déplacements..., il faut nouer des partenariats et réaliser des projets communs avec les territoires voisins.

La coopération que nous avons voulue avec le Val d'Azun est l'exemple même d'un travail en commun entre communautés de communes, pour le développement partagé de territoires de proximité. Le Col du Soulor qui est l'aboutissement, côté Béarn, de la haute Vallée de l'Ouzom (où se situent les communes de Ferrières et d'Arbéost qui nous ont récemment rejoints) et, côté Bigorre, du Val d'Azun peut être valorisé autour d'axes forts : le pastoralisme, le patrimoine, les sports de nature... Notre travail de coopération avec nos amis du Val d'Azun va nous permettre de mettre en avant ces points forts. Le Pays de Nay, via son office de tourisme, en aura des retombées directes.

Nous engageons le même type de partenariat avec le Pays de Lourdes, autour du gave de Pau et des activités d'eaux vives, de la véloroute et des itinéraires de randonnées. Ces projets vont se concrétiser ces trois prochaines années.

Vous trouverez également dans ce numéro du journal de la Communauté de communes un dossier sur les déplacements en Pays de Nay. Il s'agit d'offrir des alternatives au « tout-voiture », en proposant des moyens différents de déplacement : trains plus cadencés et pistes cyclables notamment.

L'ouverture de la véloroute Lestelle-Bayonne, dans quelques mois, symbolise bien, au travers d'une réalisation concrète, l'importance de ces enjeux de mobilité.

Habitants, touristes, sportifs se l'approprieront rapidement. Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Petchot-Bacqué
Président de la CCPN



Parc d'activités économiques Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 93 77
contact@paysdenay.fr - www.paysdenay.fr

Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué
Avec la participation de la Commission Communication
Conception et rédaction : Apic 05 59 84 82 32
Crédit photo : Transpresse
Imprimerie : imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne
64 160 Moriâas
Dépôt légal mai 2015

Béarn-Bigorre : les 2

L'arrivée des communes de Ferrières et d'Arbéost est l'occasion de développer les coopérations Béarn-Bigorre.

Premier chantier commun aux deux Communautés de communes du Pays de Nay et du Val d'Azun : la valorisation du Col du Soulor.

Cette coopération se poursuivra avec d'autres Communautés et partenaires pour les activités d'eaux vives sur le gave, la véloroute, les randonnées...

1. Col du Soulor

Une alliance pastoralisme - patrimoine - nature

Le Col du Soulor qui, jusqu'ici, marquait la frontière entre Béarn et Bigorre, devient une « plate-forme » commune de développement.

Les présidents des deux Communautés de communes détaillent l'intérêt d'une telle collaboration.



Au sommet du Col du Soulor, des aménagements d'accueil et de loisirs sont à l'étude.

Vincent Fonvieille, président de la CC du Val d'Azun

« Donner aux gens l'occasion de s'arrêter »



Pourtant connu, le Col du Soulor n'est pas suffisamment fréquenté.

Les structures d'accueil sur place doivent être développées, avec activités de découverte et sportives incitant touristes, cyclistes, vététistes et randonneurs à rester plus longtemps sur place.

CE PROJET EST PARTAGÉ ENTRE LES DEUX COMMUNAUTÉS...

- Tout à fait logiquement, car le col du Soulor est à cheval sur les deux territoires. Autrefois c'était une frontière : aujourd'hui, c'est un trait d'union. C'est un site qui a de vraies possibilités à valoriser, comme l'avait montré une première étude en 2004, en mettant en exergue plusieurs thèmes.

LESQUELS ?

- Pastoralisme, cyclisme, nature, espace nordique : c'est ce que nous commande la configuration naturelle du site (voir encadré). Nous voulons le mettre en valeur par toute une série d'actions à retombées économiques.

CONCRÈTEMENT, OÙ EN EST-ON ?

- Nous réactualisons l'étude de 2004, en faisant le point avec les avis et témoignages des acteurs. Les premières conclusions sont attendues à la fin du printemps 2015.

CE PROJET D'AMÉNAGEMENT DEVRAIT AUSSI AVOIR POUR PARTENAIRES LES CHAMBRES CONSULAIRES DES DEUX DÉPARTEMENTS

- Oui. En premier lieu les deux Chambres d'agriculture, puisque le pastoralisme est l'un des points forts de cette mise en valeur. Les deux CCI (64 et 65) seront

également sollicitées : elles travaillent déjà ensemble sur d'autres projets.

Y AURA-T-IL D'AUTRES DOMAINES DE COLLABORATION POSSIBLE ENTRE LES DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ?

- Certainement. On pense à la mise en place d'un circuit par le col de Spandelles et à la valorisation du ski au Soulor. Pour l'instant ces thèmes sont simplement évoqués.

CETTE COLLABORATION ENTRE DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, SITUÉES SUR DEUX TERRITOIRES ADMINISTRATIVEMENT DIFFÉRENTS, EST NOUVELLE

- Elle est nouvelle et se déroule dans un réel climat de coopération amicale et de convivialité. Un vrai plaisir de travailler ensemble pour le développement de nos territoires.

Christian Petchot-Bacqué, président de la CCPN

« Soulor, Véloroute, randonnées, eaux vives, patrimoine : une collaboration renforcée »

« On ne peut que se féliciter de la coopération engagée avec la Bigorre et plus particulièrement avec la Communauté de communes de Val d'Azun.

Se trouvent ainsi privilégiés la proximité et les bassins de vie qui rassemblent les habitants.

De par sa situation géographique et son histoire, le Pays de Nay a des liens étroits avec la Bigorre : avec Saint-Pé-de-Bigorre et Lourdes bien sûr, vers le Val d'Azun via la Vallée de l'Ouzom.

Des liens encore renforcés puisque nous avons accueilli, en 2014, deux communes bigourdanes : Ferrières et Arbéost.

Des coopérations et les relations entre collectivités existaient déjà.

Mais elles sont appelées à se renforcer sur des dossiers communs avec le projet de développement du Col de Soulor, col à la croisée de la Vallée de

l'Ouzom et du Val d'Azun, de la vallée d'Ossau aussi. Viennent ensuite les liaisons vélo-randonnées : véloroute (Lestelle-Bayonne, appelée à devenir une véloroute et voie verte Hendaye-Cauterets-Perpignan) et les itinéraires de randonnées (Forêt du Mourle/Lac de Lourdes, Saint-Pé-de-Bigorre, Massif Isarce-Pibeste, col de Spandelles...).

Nous avons aussi les activités nature sur le gave avec les parcours : Lourdes-Lestelle-Pont des Grottes et Pont des Grottes-Nay-Baudreix.

Il ne faut pas oublier le patrimoine avec la restauration des stations du Calvaire de Bétharram, fréquenté par les pèlerins Lourdais...

Bref, nous sommes appelés à travailler ensemble et dans la durée, car les potentialités sont là.

Et nous avons, en commun, la volonté de les faire fructifier ».

chantiers de coopération

Les cinq thématiques de développement pour le Soulor

PASTORALISME

Il s'agit de mettre en valeur les produits : fromage et laine...

PATRIMOINE

Nature et culture se rejoignent au Soulor, avec, du côté du Pays de Nay et de la Vallée de l'Ouzom le thème de l'exploitation du fer

CYCLISME

Un haut lieu du cyclisme avec le passage des étapes du Tour de France notamment et surtout, point de rendez-vous pour les cyclotouristes et vététistes.

NATURE

Egalement un haut lieu pour

l'observation de la migration des oiseaux. C'est aussi un point de départ de randonnées pédestres.

ESPACE NORDIQUE DE SKI

Pour ce thème, restent à définir ou préciser le type d'accueil et le type d'activités proposées.



Parmi les thématiques porteuses pour le Soulor: le ski nordique et le cyclisme.



L'élevage ovin est très présent sur le territoire de la haute Vallée de l'Ouzom.

Filière laine: c'est parti pour renouer avec la tradition



Dans le projet de valorisation du Soulor, la filière laine (qui sera complémentaire de la production de fromage) est déjà lancée. Deux tonnes de laine, produite par les éleveurs de Ferrières et d'Arbéost, ont déjà été récoltées.

Une production qui a été confiée à deux tisserands, l'un dans le Lot-et-Garonne, l'autre à Bagnères-de-Bigorre.

En utilisant, dans ce dernier cas, le réseau lainier qui existe déjà, via l'association

« Halte laa ! » : capes, bérets, tapis, chaussettes sont en cours de fabrication.

« On renoue ainsi avec la tradition, Nay étant l'ancienne capitale lainière béarnaise.

Notre projet n'a rien d'utopique » réaffirme Katty Brognoli (notre photo), maire de Ferrières, à l'initiative de ce projet de valorisation de la laine produite par la vingtaine d'éleveurs de Ferrières et d'Arbéost.

Fréquentant régulièrement les estives du Col du Soulor et du Col de Spandelles, ils sont évidemment très intéressés par cette démarche de filière qui ira de la tonte à la

commercialisation d'articles divers.

D'autant qu'un point fort est apporté par la collaboration des anciens des Ets Blancq-Olibet (Nay) spécialisés dans le tissage et la fabrication.

« Cette filière a plusieurs objectifs : valoriser un savoir-faire, assurer un débouché économique, créer une dynamique touristique. Avec les divers métiers qui ont fait l'histoire de la plaine de Nay (bois, métaux, cuir et autres textiles), cette filière Laine pourrait aussi être accueillie dans le cadre du projet de la réhabilitation des anciennes usines Berchon.

2. Gave de Pau

« De Lourdes à Pau, un haut lieu des sports et loisirs des eaux vives »

Il y a longtemps que les kayakistes ont fait du Gave leur terrain de jeu, d'entraînement et de compétitions, sans se préoccuper, évidemment, des frontières administratives entre la Bigorre et le Béarn.

À Saint-Pé-de-Bigorre, la base Sport Nature est régulièrement devenue un centre d'entraînement pour les équipes nationales, tout comme le Stade des eaux vives à Pau.

S'y ajoutent la base nautique de Montaut, prolongement naturel de Saint-Pé-de-Bigorre, l'aire de Lestelle-Bétharram et, en lien avec ces activités nautiques, la base de loisirs de Baudreix et la piscine Nayeo. C'est tout ce riche potentiel que le territoire doit valoriser.

UN PARCOURS TRÈS CONNU

Aujourd'hui, sur le gave, les tronçons de descente débutent dans les Hautes Pyrénées pour se poursuivre jusqu'à Montaut-Lestelle.

D'où la nécessité de raisonner à l'échelle du bassin du gave entre les deux départements pour développer ces activités d'eaux vives.

« Née d'une réflexion commune, l'idée de travailler à une voie navigable de Lourdes à Pau, a fait immédiatement l'unanimité » explique J.-C. Beaucoueste, maire de Saint-Pé-de-Bigorre.

Constat partagé par Alain Caperet, maire de Montaut qui insiste sur le contraste entre « le remarquable terrain d'entraînement et de loisirs en

milieu naturel que constitue le gave et son manque cruel d'équipements de base ».

Pas de local pour s'équiper, pas de sécurisation pour la traversée de la route départementale, pas de lieu de stationnement...

« Des aménagements indispensables mais qui resteront raisonnables dans les investissements ».,

Actuellement les deux fédérations de kayak (64 et 65), travaillent en audit pour recenser les besoins et associer tous les acteurs : associations, riverains, propriétaires. Travail qui sera rendu d'ici l'été.

UN HAUT LIEU DU KAYAK

Cette partie du gave est régulièrement pratiquée par les dizaines de kayakistes des différents clubs (64 et 65). Elle jouit déjà d'une grande notoriété : toutes les équipes nationales viennent régulièrement s'entraîner, notamment sur le bassin du Pont des Grottes à Saint-Pé-de-Bigorre.

« Créer un lieu phare du kayak sur



Déjà bien connu par ceux qui pratiquent les activités d'eaux vives, le gave de Pau est riche d'un potentiel qu'il reste vraiment à développer.

30 km depuis le lac de Lourdes (pour l'initiation) jusqu'au stade d'eaux vives de Pau ne doit donc pas être trop difficile » résume J.-C. Beaucoueste. D'autant que Pau accueillera les championnats du monde de canoë kayak en 2017, après une manche de la Coupe du monde, disputée en 2000 à Saint-Pé-de-Bigorre.

UN GRAND POTENTIEL

La valorisation de la filière des activités d'eaux vives permettra de proposer une gamme de produits et de séjours nautiques. Le potentiel est prometteur. La seule Base Sport nature de Saint-Pé accueille, chaque année, 12000 à 15000 adeptes des eaux vives (raft, kayak, hydro jet).

PAROLE D'ÉLU

Guy Chabroust est président de l'Office de Tourisme.

« La coopération Béarn-Bigorre, via le développement du Soulor et les activités d'eaux vives sur le gave, nous offre de grandes

« Viser un double public »

perspectives de développement. À nous de valoriser ces activités par une offre touristique portant sur une gamme de produits et de séjours. Le tout en lien avec des infrastructures d'accueil et des offres complémentaires de

découverte locale. La mise en service du prolongement de la véloroute sera un atout supplémentaire. À l'Office de tourisme, nous viserons un double public : clientèle de loisirs ou en villégiature et public sportif ».

**RETOUR SUR LE
« DÉCLIC'JEUNES »
ÉVÉNEMENT
DÉPARTEMENTAL
POUR LA JEUNESSE**



Un événement très apprécié par les jeunes.

« Déclic'Jeunes » organisé par la Communauté de communes a eu lieu sur le stade municipal de Nay, en 2014. Cet événement départemental, premier du genre, dédié à la jeunesse a fortement été apprécié par les principaux intéressés qui sont en attente d'une seconde édition. Conformément à une charte cosignée, en février 2013, par dix partenaires institutionnels et sociaux, le Conseil général avait souhaité organiser un forum départemental annuel des initiatives jeunes, « outil de débat citoyen ayant pour objectif d'impulser une dynamique et une consultation régulière des professionnels de l'animation de la jeunesse et des jeunes de 11 à 25 ans ».

Gagner en autonomie

Les objectifs étaient d'informer les jeunes des possibilités existantes pour gagner en autonomie, de valoriser et promouvoir leurs projets, de recueillir leur parole et, bien sûr, de créer aussi un moment festif. On peut qualifier ce premier rassemblement de jeunes de « première réussite et appréciée ». Les objectifs visés ont été atteints. Plus de 300 projets ont été présentés, menés par des jeunes du territoire, par des jeunes invités du département, par des partenaires associatifs et institutionnels, les établissements scolaires du territoire, sous forme d'expositions, de témoignages, de projections, d'ateliers.

- Chaque projet a été présenté par les jeunes et les adultes concernés et valorisé via les interviews retransmises à la radio en direct.

- La parole des jeunes a été recueillie lors d'un court-métrage, via le vidéomaton, pendant le débat jeunesse animé par un sociologue et les ateliers d'expression.

- La journée du vendredi a été consacrée à la présentation des projets menés en milieu scolaire par les collégiens et lycéens du territoire.

- La journée du samedi a mis en valeur les actions et les projets individuels et associatifs.

La Communauté de communes va profiter de ce « Déclic » pour continuer de développer, encourager et accompagner les projets et l'animation des jeunes du territoire.

Pour bien se déplacer

Se déplacer facilement, dans le Pays de Nay, pour le travail ou le loisir: c'est un des enjeux auquel doit répondre le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Au cœur de ce Schéma, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) recense les freins et les points noirs en proposant des solutions pour améliorer la mobilité.

Désenclavement du territoire, desserte ferroviaire, gestion des flux automobiles, transports en commun, promotion des mobilités douces (vélo, marche...): tous les modes de déplacements des habitants sont ainsi examinés.

Pour la CCPN, c'est là une préoccupation majeure. D'où son attention particulière à promouvoir et faciliter toutes les formes de déplacements, tant pour le quotidien que pour les loisirs.

Parmi celles-ci, plusieurs dossiers sont bien avancés: rail, schéma cyclable et véloroute.



Ici, les TER Aquitaine, entre Lourdes et Pau sur les bords du gave à Coarraze, devraient être plus fréquents.

TER Aquitaine: des trains plus fréquents et une nouvelle halte à Bordes

Articuler le renforcement du TER Aquitaine avec les politiques d'aménagement du territoire, pour offrir un mode de déplacement alternatif à la voiture: tel est l'objet du Contrat d'axe ferroviaire régional dont le Pays de Nay va bénéficier.

Le contrat d'axe en trois points

Le contrat d'axe ferroviaire engage la Région Aquitaine en matière de transports ferroviaires et les collectivités locales, telles que la Communauté de communes du Pays de Nay, en matière d'aménagement et d'urbanisme.

1. LA DESSERTE TER AQUITAINE.

Entre Pau et Tarbes, l'objectif est de passer à un train toutes les heures en heure de pointe, pour reporter le flux domicile-travail de la voiture vers le train. Augmenter la cadence des TER exige néanmoins une coordination avec les autres utilisateurs de la voie (fret, TGV, Intercités) et interroge la qualité de

l'infrastructure qui pourrait nécessiter une modernisation et donc du temps.

2. LES POINTS D'ARRÊT.

Le TER n'est pas un métro. La trame la plus adaptée est en effet liée à un maillage de 5 km à 10 km entre chaque point d'arrêt. Trois points prévus en Pays de Nay:

- Halte ferroviaire de Bordes-Assat:

En remplacement de celle d'Assat, une nouvelle halte TER serait ouverte à Bordes qui présentera de nombreux atouts: aménagement du centre-bourg dans le cadre de Bordes 2030, pôle aéronautique, centre de formation des apprentis...

Une étude de faisabilité est lancée en vue d'une création à l'horizon 2020.

- Gare de Coarraze-Nay: En 2014, la gare a été modernisée et les abords ont été aménagés, renforçant ainsi la position centrale de la gare.

- Halte de Montaut-Bétharram.

Des aménagements sont à faire pour faciliter l'accès et développer l'intermodalité avec les autres moyens de transport: le *Petit bus* de la Communauté de communes et le réseau *Transports 64* du Département. Le projet sera conventionné avec la commune et la Région Aquitaine.

3. LE CALENDRIER.

Compte tenu des études et travaux nécessaires, les engagements du Contrat d'axe devraient voir le jour en 2016 pour la halte de Montaut et d'ici 2020 pour la gare de Bordes-Assat.

PAROLE D'ÉLU

Alain Caperet, maire de Montaut

« Pour notre halte, le bâtiment existe déjà et nous avons la maîtrise du foncier. Il ne s'agit donc que de réaliser des aménagements modestes pour faciliter l'accès avec la véloroute et le Bus à la demande. Le dossier technique avance bien.

Nous avons eu déjà plusieurs réunions sur le terrain. On peut donc raisonnablement espérer le début des travaux pour 2016. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'APGL ».

Serge Castaignau, maire de Bordes.

« Autour de la halte, le projet de « Quartier gare » s'inscrit dans l'étude urbaine Bordes 2030.

Menée par la CCPN, la phase d'acquisition et d'échange de terrain avance bien.

Pour l'instant nous sommes dans l'attente de l'étude de faisabilité menée par SNCF-réseau. On attend beaucoup de ce cadencement aux heures de pointe, qui est le fondement même de cette opération ».

Les orientations du PADD

Les orientations du PADD (SCoT) en matière de déplacements: accès au réseau autoroutier, promotion des transports en commun et des déplacements doux.

Le SCoT comporte trois phases: le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Le PADD est organisé autour de trois axes:

- la desserte géographique et numérique du Pays de Nay,
- le développement économique,
- le cadre de vie de la plaine à la montagne: logement, environnement et paysages, services...

Pour le premier point, le PADD affiche plusieurs objectifs pour améliorer l'accessibilité depuis l'extérieur et la mobilité à l'intérieur du Pays de Nay.

En premier lieu, la nécessité d'un accès facilité à l'A64 en diminuant, grâce à des aménagements routiers, le temps d'accès

à l'échangeur de Soumoulou, ainsi que l'amélioration de la circulation sur la voie rapide. En deuxième lieu, le PADD a pour objectif de valoriser et d'articuler les autres types de mobilités: services de transport en commun dont le train (voir ci-dessus), le réseau de transport interurbain et les déplacements doux. À ce titre, l'utilisation de la véloroute devrait dépasser la simple utilisation pour les loisirs.

Plus généralement, l'objectif est de faciliter le lien des habitants avec des modes de transport autres que l'automobile.

en Pays de Nay

Le vélo : pour le loisir et le quotidien

Le vélo n'est pas réservé au seul loisir. Il peut constituer aussi un mode de déplacement quotidien : pour aller au travail, acheter son pain ou rendre visite à un ami.

C'est à la définition d'un schéma cyclable orienté « vélo du quotidien » que travaille la CCPN, accompagnée de l'AUDAP (Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées).

Promouvoir la pratique utilitaire du vélo ne correspond pas à une simple vision écologique. Bon pour la santé, économique, le vélo est aussi efficace sur les trajets courts. Mais sans

les aménagements adaptés qui font aujourd'hui défaut (aménagements de voirie, stationnements...), la pratique restera lettre morte.

Le schéma cyclable devra définir la stratégie à mettre en place pour promouvoir la pratique du vélo. Il sera basé sur une « géographie préférentielle », une lecture du territoire en fonction de la localisation des équipements, commerces et services ainsi que

des reliefs, des trajets courts et plats. Aujourd'hui, deux scénarii sont en débat : utiliser les voies principales avec un objectif de sécurité et d'efficacité ou utiliser les voies secondaires et les chemins avec une notion de sécurité et de confort.

Les orientations retenues par le schéma cyclable seront inscrites aux schémas de mobilité et de cohérence territoriale en cours de construction.

Véloroute : un itinéraire national et européen



Grâce au nouveau pont de Baburet, désormais terminé, la véloroute sera ouverte en juin.

La véloroute, c'est un bel appel d'air pour une fréquentation touristique plus importante, et une offre à vocation double pour les résidents : loisirs et déplacements quotidiens.

La véloroute Pyrénées Gave Adour, voie nationale à vélo référencée V81, déroulera d'ici 2018 160 km de Lestelle-Bétharram à Bayonne.

Au-delà, la véloroute Pyrénées Gave Adour fait partie des itinéraires européens d'« Eurovéloroutes ».

Elle s'inscrit ainsi dans le projet Véloodyssée qui correspond à

la portion française de la route n° 1 du programme européen Eurovelo, longeant le littoral atlantique, du Nord de la Norvège jusqu'à l'Espagne et au sud du Portugal.

De la même façon, la véloroute fera le lien d'Hendaye à Cauterets, par la voie verte des gaves, et, à partir de Lourdes, jusqu'à Perpignan pour rejoindre les autres parcours européens méditerranéens. Sur le Pays de Nay, elle sera praticable en 2015 de Baliros à Lestelle-Bétharram et Montaut.

Elle sera aussi largement accessible aux personnes à

mobilité réduite. Cyclos, rollers, piétons, cavaliers : la véloroute convient autant aux loisirs et au tourisme qu'aux déplacements quotidiens.

Elle permet d'ailleurs de repositionner le vélo dans les offres de déplacements sur le territoire communautaire, en liaison avec le transport à la demande et l'accès au ferroviaire.

Possibilité supplémentaire : elle offrira aux sentiers de randonnée non motorisée (qui sont maillés autour et à partir de la véloroute), un lien direct avec les villages et leur centre...

Le plan local de randonnées (PLR) fait peau neuve

La nouvelle offre de randonnées du Pays de Nay se déroulera sur environ 300 km de sentiers, offrant ainsi aux randonneurs de multiples possibilités

d'agencer leurs circuits. Les travaux de requalification et d'aménagement actuellement engagés sur le plan local de randonnées accentuent le maillage du territoire,

favorisent l'accès à la véloroute, et les liens avec les circuits de randonnées voisins.

Autre caractéristique à signaler : l'installation, sur et à proximité des

parcours de randonnées, de panneaux d'interprétation du patrimoine local.

Ouverture progressive de ce PLR rénové à l'été 2015.

ENTREPRISES DU TERRITOIRE. COUP D'ŒIL AUX ETS LARCEBAU

La Commission Développement économique et emploi de la CCPN a programmé une série de visites d'entreprises, afin de faciliter l'étude et le soutien possible des futurs projets.

Première visite, le 14 janvier 2015 : l'entreprise Larcebau, située à Igon.

Spécialisée dans la sous-traitance aéronautique et notamment dans

l'ébavurage, polissage et finition de pièces, le sablage, elle a élargi son activité à l'aménagement industriel.

Christophe Larcebau, gérant de l'entreprise familiale, a pour règle d'appliquer des processus d'amélioration continue avec deux objectifs : maîtriser les coûts,

optimiser les délais. À ce titre, pour réduire à la fois la pénibilité et renforcer ses capacités de production, l'entreprise Larcebau investira, cette année, dans un

robot de tronçonnage industriel : elle fait partie des 110 entreprises

d'Aquitaine accompagnées par le programme *Usine du futur*.

Ets Larcebau. Igon. CA : 2,30 M€.

40 salariés.

NOUVEAU DIRECTEUR À NAYEO

Thierry Solhonne a pris, le 10 février 2015, ses fonctions de directeur de la Piscine Nayeo, en remplacement de Nadia



Montoulieu. Agé de 50 ans, titulaire d'un brevet d'éducateur sportif des activités de natation, il exerçait auparavant les fonctions de directeur du Centre Aquatique de Saint-Flour (15).

Précédemment, Thierry Solhonne a exercé les mêmes fonctions de direction aux Centres aquatiques de Riom (63) et de Maurepas (78). C'est presque un « retour au pays » pour lui, puisqu'il est originaire du Pays Basque.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET SI VOUS ESSAYIEZ ?

Le compostage permet de traiter naturellement et à domicile les déchets biodégradables de la cuisine et du jardin. Ces déchets deviennent, par décomposition naturelle, un excellent amendement naturel pour la terre.

Pour la 6^e année consécutive, la CCPN poursuit la promotion du compostage individuel. Les gens intéressés par la réservation d'un composteur ou souhaitant

des informations sur le compostage peuvent le faire dès aujourd'hui en contactant le service Environnement

Déchets de la CCPN,

soit par mail : s.loustalet@paysdenay.fr soit par téléphone au 055961 1182.

Deux modèles de composteurs en plastique recyclé sont proposés :

Le modèle 320 L (79 cm* 79 cm H = 87,5 cm) à 15 €.

Le modèle 620 L (126 cm de diamètre ; H = 79 cm) à 20 €.

La prochaine distribution aura lieu au mois de juin.

LE LAEP

UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

Être parents, c'est le début d'une grande aventure qui bouscule bien des certitudes. Il peut être parfois utile de parler, d'exprimer ses doutes, ses émotions, le plus souvent bien naturels, de prendre un peu de recul.

C'est donc dans l'objectif de permettre aux parents et futurs parents de trouver une oreille attentive que la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) a créé le lieu d'accueil enfants parents (LAEP). Il est ouvert depuis le 29 janvier dernier (notre photo).



Le LAEP, dont la fréquentation est libre, anonyme et gratuite, est situé dans les locaux du Relais assistantes maternelles, 16 rue du Docteur Talamon, à Nay (notre photo).

Un accueil pour tous

Il propose une séance les jeudis après midi, de 14 à 16 h, hors vacances scolaires.

Les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents y sont accueillis par deux accueillantes spécialistes de l'écoute. Le lieu est également ouvert aux futurs parents, assistants familiaux ou autres personnes ayant un lien permanent avec l'enfant accueilli.

Pour les enfants : c'est un endroit où découvrir de nouveaux jeux, dans des locaux adaptés et aménagés pour eux, jouer avec d'autres enfants, rencontrer d'autres adultes.

Ils y partageront des moments de complicité et de plaisir avec leurs parents et apprendront les règles de la vie en collectivité.

Pour les adultes accompagnants c'est un lieu d'échange et de dialogue où les accueillants instaurent un climat d'écoute et de respect. Il est donc possible d'y exprimer son vécu, ses questions, les difficultés rencontrées dans la relation à l'enfant. Pour les enfants et les adultes : c'est un lieu où tisser des liens autour d'activités communes et de belles rencontres !

Contact : Sylvie Kos

Coordinatrice Petite enfance
ccvv.coordinatrice.creches@orange.fr
Tél. : 0601 136600

> Le dispositif, cofinancé par la CCPN, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la Mutualité Sociale Agricole, complète l'offre de services de la CCPN en matière de Petite-Enfance, comptant déjà deux crèches-collectives et un relais d'assistantes maternelles.

OUZOM, BAUDREIX, MONTAUT

Les trois coins de pêche du Pays de Nay : pour tous les amateurs

Les « coins de pêche », ce ne sont pas les bons endroits que s'échangeraient, entre eux, les pêcheurs bien informés.

Ce sont des parcours ou des sites labellisés et développés, conjointement, par le Conseil général et la Fédération de pêche, depuis plusieurs années.

On en compte trois dans le Pays de Nay et une quinzaine dans le département.

Le but de ces « coins de pêche » est triple : environnemental, social et touristique. En politique d'image, c'est aussi un véritable plus pour un territoire.

ÉCOTOURISME

Cette forme d'écotourisme, à l'opposé des loisirs de masse, permet de mettre en place une politique de développement économique durable, sans porter atteinte au patrimoine naturel.

Il suscite aussi une fréquentation touristique « dé-saisonnalisée », s'adaptant donc bien aux zones rurales.

Pour le Pays de Nay, c'est là un atout touristique important.

La gestion des cours d'eau y a fait l'objet d'une attention soutenue par chacune des deux Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), qui assurent la promotion de la pêche sur le territoire : l'AAPPMA la Batbielhe, et l'AAPPMA La Gaule paloise.

TROIS COINS DE PÊCHE

Pour la réalisation de ses Coins Pêche, la Communauté de communes du Pays de

Nay s'est appuyée sur ces deux associations, sous forme de partenariat portant sur la définition des projets et la gestion au quotidien des cours d'eau. On trouve ainsi, dans le Pays de Nay, les « coins de pêche suivants :

- **Asson :** la Communauté de communes a participé à l'aménagement du parcours sur l'Ouzom (lieux périphériques de stationnement et panneaux d'information et réglementaires). Mais le parcours de la rivière lui-même n'a pas été modifié. Il est dédié à la pêche Nature et sportive.

- **Baudreix :** la Communauté de communes du Pays de Nay est également intervenue sur le parcours pêche sur le Baniou, avec la construction d'un ponton en bois de 50 m de long pour les personnes à mobilité réduite, et la réalisation d'une signalétique d'information adaptée et de panneaux réglementaires.

- **Montaut :** un poste de pêche sur la Mouscle avec un ponton bois.

Pour le lac de Baliros, un programme d'aménagement est à venir à proximité de la véloroute et d'un sentier de randonnée non motorisée.



Sur l'Ouzom, le parcours de pêche, plutôt sportif, est aussi très respectueux de la ressource piscicole.

Gros plan

Parcours sportif sur l'Ouzom

Imaginez une rivière, avec un fort courant, des berges de galets bordées d'arbres avec, en arrière-fond, les montagnes. C'est sauvage et naturel. C'est l'Ouzom, royaume de la truite fario. Pour les amateurs de grands espaces et les pêcheurs sportifs, c'est un parcours de pêche recherché !

« À Asson nous avons un parcours plutôt exceptionnel » confirme André, pêcheur depuis plus de 50 ans, toujours fidèle à l'Ouzom. « On peut s'y régaler en pratiquant tous les types de pêche : mouche, lancer, pêche au coup... »

Ce qu'il apprécie : que le poisson ne soit pas en surdensité. Autrement dit, il faut attendre que « la venue du poisson se fasse naturellement » et que le pêcheur démontre... son habileté.

Même raisonnement pour ce pêcheur de la région toulousaine qui, chaque année, loue un gîte avec d'autres passionnés, pendant deux semaines.

« On sait que, obligatoirement, nos prises seront limitées », ajoute-t-il. « Mais on n'est pas là pour faire des prises records ! ».

Ce qui fait la particularité du parcours, c'est sa variété : radier (passage peu profond où l'eau s'écoule rapidement), trou d'eau, passage de grand courant...

NO KILL

Il y a là un premier dénominateur, commun à tous, dans cette passion qui s'épanouit sur les bords de cette rivière forte et profonde. Deuxième dénominateur : les habitués partagent une même approche de cette pêche-là, plutôt technique et, par ailleurs, respectueuse de la ressource.

Si le « no kill » (on remet le poisson à l'eau) est laissé à l'appréciation de chacun, tous veillent à respecter les quotas de prise.

UNE GESTION RESPECTUEUSE

Cette approche, partagée par les pêcheurs, Yves Lourouse, l'apprécie (notre photo).



Secrétaire de la Fédération départementale de pêche et président-fondateur de l'association de pêche locale l'AAPPMA la Batbielhe qui gère le Coin de pêche sur l'Ouzom, il insiste sur ce soin tout particulier apporté à sa gestion halieutique.

Cette gestion passe par la limitation des prises. Chaque pêcheur a droit au maximum à cinq prises par jour dans le respect des règles de la fenêtre de capture (seuls les poissons entre 20 et 25 cm sont capturables) pour préserver le potentiel de reproduction. Trois gardes assermentés (et bénévoles) veillent au respect des règles.

UN VRAI ATTACHEMENT

Ce capital protégé est à faire découvrir. Et à faire partager. Sans mal d'ailleurs, car séduits par ce parcours, les pêcheurs sont nombreux à s'y retrouver. À l'instar de cet alsacien, un autre fidèle, qui lui aussi, chaque année, pendant huit jours, loue un gîte pour être directement sur place, sans perte de temps en trajet.

Des concours et des animations

Des animations sont également proposées par les AAPPMA.

C'est ainsi que chaque année, en juin, est organisée, au lac de Coaraze, une fête à destination des jeunes, avec découverte du milieu aquatique : la découverte des larves aquatiques (nourriture des poissons) sous les cailloux est un grand moment.

Et le jour de l'ouverture de la pêche,

initiation sur les bords du Lagoïn à Bordères. Un concours de pêche est également organisé pendant les Fêtes de Nay au mois d'août. De même, il existe un atelier pêche, l'Atelier pêche nature du Baniou, qui s'adresse à tous, amateurs et

passionnés à partir de 8 ans, souhaitant débiter ou se perfectionner aux techniques de pêche. Enfin, des initiations Pêche sont proposées en été par l'Office de tourisme communautaire, avec la Fédération départementale de la Pêche.

VENTE DE CARTES DE PÊCHE

www.cartedepeche.fr

Liste des dépositaires disponible à l'office de tourisme du Pays de Nay

IL EST NÉ À BRUGES

Albert Saleza, le petit sandalier devenu ténor international

Orphelin à huit ans, fils de sandalier, un temps aide-berger, puis terrassier sur la ligne Pau - Laruns, Albert Saleza a pourtant côtoyé les plus grands.

Il fut même reçu par le roi Édouard VII d'Angleterre.

Grâce à sa voix exceptionnelle, il fut choisi par Verdi lui-même pour le rôle d'Othello. Il triompha à Monte-Carlo, Londres, Chicago, New York...

Un destin hors du commun pour celui qui chantait aux terrasses des cafés et qui, à 16 ans, ne savait toujours pas lire ni écrire.



Albert Saleza, du temps de sa splendeur, dans le costume de Don José pour Carmen, opéra-comique de Georges Bizet.

L'histoire dit qu'il fut remarqué par deux mélomanes, alors qu'il chantait... dans l'atelier d'un sandalier à Bayonne où il travaillait. Pris en main, il entre à l'École de musique de Bayonne... dont il remporta le premier prix. Dès lors, à tous les niveaux, il fait des progrès foudroyants : il apprend à lire et écrire, acquiert une culture générale, travaille le chant. À 19 ans, il remporte le premier prix du Conservatoire de

Paris. Dès lors sa carrière est lancée. Il débute à l'Opéra-comique dans le rôle de Mylio, du « roi d'Ys ». À l'Opéra de Paris il crée « Salammbô » du compositeur Reyer. Un triomphe ! À tel point que celui-ci ne veut pas d'autre ténor pour interpréter le rôle.

UN SUCCÈS MONDIAL

Albert vole désormais de triomphe

en triomphe : il chante dans le Cid, la Walkyrie, la Damnation de Faust.

Jusqu'au grand compositeur italien Giuseppe Verdi qui lui propose le rôle d'Othello qu'il chantera 35 fois.

Fatigué, il prend un congé de deux ans pour ménager ses cordes vocales.

Il se marie, voit naître son premier fils et achève la construction de sa maison sur le haut du village de Bruges, face aux Pyrénées.

Ainsi revigoré, il entame à 30 ans une carrière internationale exceptionnelle : Opéra de Paris, Covent Garden de Londres (en présence du roi Édouard VII qui l'invitait régulièrement à Windsor), Chicago, New York...

Il chante aussi bien en italien qu'en allemand, avec une diction impeccable.

C'est la gloire.

Notoriété d'autant plus remarquable qu'il n'existe, à l'époque, évidemment aucun des moyens actuels de diffusion comme internet ou la télévision.

UNE DISPARITION BRUTALE

Fatigué des représentations répétées et des voyages incessants qui se répercutent sur ses cordes vocales, il s'établit définitivement en France où il est nommé professeur de déclamation lyrique au Conservatoire en 1912. Brutalement, le 26 novembre 1916, pendant la messe, il s'écroule. Il avait 49 ans. Il est inhumé à Biarritz, où il repose avec sa femme et ses deux fils.

BRUGES SE SOUVIENT

Le souvenir de cet enfant de Bruges, né en 1867, au destin hors du commun ne s'est pas tout à fait estompé.

À Bruges, une plaque est placée sur sa maison natale, dans une rue qui porte son nom.

Son buste réalisé par Gabard se trouve actuellement à la mairie de Pau.

Son souvenir a été entretenu par le Festival qui portait son nom, puis l'an dernier par un concert de musique classique.

Le succès de ces deux manifestations montre bien que personne n'a vraiment oublié le petit sandalier.



La maison de maître que le ténor fit construire à Bruges.

POUR INSTRUIRE LES AUTORISATIONS D'URBANISME. CRÉATION D'UN SERVICE D'URBANISME À LA CCPN

Désormais, les communes ne pourront plus bénéficier des services de l'État pour instruire les autorisations d'urbanisme.

Aucune des communes du Pays de Nay ne disposant, en propre, d'un tel service, c'est la Communauté de communes qui va créer un service commun d'urbanisme - droit des sols à l'échelon communautaire.

Ce service sera intégré au budget général de la Communauté de communes.

Il est important de souligner deux points :

- le maire demeurera compétent pour signer les autorisations de construire.
- la mairie reste le « guichet unique », lieu privilégié de la relation directe du demandeur et des premiers actes de l'instruction (enregistrement, transmission du dossier). Des possibilités de rendez-vous et de permanences à la Communauté de communes seront prévues.

POUR VOS CONSTRUCTIONS LES PERMANENCES CAUE 64

Le CAUE 64 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques) propose, pour les particuliers, un service gratuit d'assistance et de conseil afin d'assurer, le plus en amont possible, la qualité architecturale des constructions et leur insertion dans le site.

Des permanences vont se tenir dans ce cadre, mensuellement, à la Communauté de communes.

Prochaines permanences pour le 1^{er} semestre 2015 : 21 mai et 18 juin.

Les rendez-vous sont pris par téléphone en appelant directement le CAUE 64 au 05 59 84 53 66, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

LA CCPN BIEN PLACÉE DANS LES APPELS À PROJETS...

L'appel à projets est un dispositif de réalisation des projets publics qui tend à se répandre depuis plusieurs années, notamment du côté de l'État.

Un petit regard sur les années passées montre que le territoire du Pays de Nay ne s'en sort pas trop mal dans ses candidatures à ces appels à projets.

En 2012, la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) a été retenue au niveau national pour l'appel à projets « SCoT ruraux », avec une vingtaine d'autres territoires en France.

Un financement des études et de l'ingénierie SCoT a été ainsi obtenu (60 000 €).

En 2013, la CCPN a également été lauréate de l'appel à projets « Plan Paysages », avec une autre collectivité en Région Aquitaine (30 000 €).

Enfin, en 2014, c'est la commune de Nay qui a été retenue, dans le département, pour l'appel à projets « Centre-bourgs », auquel la Communauté de communes s'est associée.

Au-delà des financements obtenus, c'est le contenu et la qualité même du projet de territoire qui sont ainsi reconnus et valorisés.

À Arros de Nay, du 22 au 25 mai

Venez découvrir tout l'art contemporain avec Festiv'Arts

Festiv'Arts... Il y a là quelque chose d'incroyable...

Arros de Nay, village de 800 habitants, reçoit depuis 7 ans, à chaque nouvelle édition, plus de 5 000 visiteurs pour un week-end consacré à la culture, notamment aux arts visuels.



Faire connaître et aimer l'art contemporain en milieu rural : le pari était osé. Mais l'équipe organisatrice a appliqué le vieil adage : elle ne savait pas que c'était impossible, alors elle l'a fait. Le secret de cette fidélité populaire s'explique, en fait, par la composition subtile de ce cocktail de la réussite. D'abord un grand rassemblement d'artistes confirmés qui viennent à la rencontre d'un public qui peut les retrouver dans les ateliers de création qu'ils animent ou sur leur stand, où certains créent sur le vif. Ensuite la grande diversité et la qualité des œuvres présentées qui couvrent toutes les disciplines.

Enfin, la place faite aux amateurs, qui peuvent exposer leurs créations sur le thème fédérateur de l'année dans le cadre d'« Artistes en herbe », ou encore l'accueil de la dizaine de nouveaux talents repérés dans le cadre du « Tremplin des arts ».

DÉMONSTRATION

Dans 8 lieux du village, c'est donc le foisonnement d'expositions : peintures, sculptures, photos, graffitis, arts numériques, techniques mixtes, illustrations, mosaïques, installations... C'est accessible à tous, familles, adultes, ados, enfants, personnes à mobilité réduite. Chacun y trouve son centre d'intérêt et, au surplus, peut se restaurer sur place. S'y ajoutent de nombreuses animations pour tous (toujours gratuites) : spectacles vivants, projection de courts-métrages, conférences, mur d'expression libre... Démonstration est donc faite que, loin des cercles fermés, on peut démocratiser ainsi l'éducation artistique et culturelle. Sans pédantisme. Juste avec le souci d'éduquer le regard et de sensibiliser à l'art.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Tout est parti, en 2009, d'une initiative de l'Association des parents d'élèves de l'école d'Arros de Nay. Puis, l'association « Chemins des arts » est créée.

Elle compte aujourd'hui 70 adhérents. Et gère un budget de 90 000 €, essentiellement financé par les ventes d'œuvres, la tombola, les sponsors (plus de 150 commerçants et artisans) et les subventions, dont celle de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Mais inutile de dire que, sans le concours des 130 bénévoles qui se mobilisent pendant Festiv'Arts, cette passion pour faire sortir l'art des ateliers et galeries n'aurait été qu'un feu de paille...



Virginie Lombardi
(Fondatrice et vice-présidente de Chemins des Arts)
« Quand l'Art devient une fête »

VOILÀ SEPT ANS QUE ÇA DURE ! QUELLES SONT LES CLÉS DE CE SUCCÈS ?

- D'une part, une passion pour toutes les formes d'art partagée entre les organisateurs, les artistes et le public et, d'autre part, un soutien sans faille de nos sponsors et collectivités !

Et puis, notre volonté d'offrir une multitude d'ateliers pour faire découvrir l'art avec la participation effective des artistes. Et enfin, notre fidélité aux valeurs de nos principes fondateurs.

QUELS SONT-ILS ?

- Ils se résument à un mot : l'accessibilité ! Accessibilité financière (c'est gratuit), artistique (art contemporain de qualité ouvert à tous) et physique (l'art vient à la rencontre du public), avec une volonté de partage et de pédagogie.

AU FINAL, QUELLE EST VOTRE MARQUE DE FABRIQUE ?

- Ce qui nous caractérise, c'est la grande diversité des œuvres présentées et l'implication des artistes. Ils sont immergés complètement dans la manifestation puisqu'ils animent des ateliers, créent sur place ou, pour le prix du public, donnent une œuvre pour la Tombol'Arts...

C'est aussi une ouverture à toutes les catégories de la population, quels que soient l'âge et le milieu social.

VOTRE PRINCIPALE SATISFACTION ?

- Le fait que tout le village soit concerné et que les visiteurs continuent de s'y donner rendez-vous.

Nous sommes également heureux d'avoir lancé le « Tremplin des arts » qui permet aux nouveaux talents de se faire connaître et de se professionnaliser.

VOUS TENEZ BEAUCOUP À SIGNALER QUE L'ACTIVITÉ DE « CHEMINS DES ARTS » NE SE RÉSUME PAS À L'ORGANISATION DU SEUL FESTIV'ARTS

- Festiv'arts est un moment très important. Mais notre volonté est d'essaimer le plus possible sur le territoire.

Chemins des Arts organise également des expositions itinérantes, des interventions d'artistes en milieu scolaire et en bibliothèques, soutient les artistes, met sur pied des projets pédagogiques intergénérationnels, comme celui établi en partenariat avec la Maison de retraite de Saint-Joseph de Nay.

Nous sommes également impliqués dans la vie culturelle et touristique du Pays de Nay, avant et après le festival, notamment par des expositions en entreprise ou chez les commerçants, à la Maison Carrée...

POUR RÉSUMER ?

- Nous restons fidèles à notre objectif de départ : diffuser et promouvoir l'art contemporain, en proposant de faire découvrir à la fois la diversité des techniques et la diversité des univers artistiques. Avec un leitmotiv : que l'art soit une fête !

Pour la 7^e édition

Un thème qui décoiffe : à Plumes et à Poils

Pour sa 7^e année, le festival reste fidèle à sa vocation : éduquer le regard, sensibiliser à l'art (exposition et dialogue avec les artistes), faire découvrir le processus de création (démonstrations d'artistes, ateliers pour tous âges), proposer un approfondissement des connaissances (conférences) et une approche transversale de la découverte des arts visuels (arts plastiques dans leur diversité, spectacles vivants avec les interventions de l'ACN, audiovisuel avec les projections cinéma). Prolongations avec des expositions jusqu'au 27 juin à la Maison Carrée de Nay. Voici le programme...

VENDREDI 22 MAI à 20h30
à la Maison Carrée de Nay (participation libre, déconseillé aux enfants de moins de 10 ans) :

Projection-débat du court-métrage réalisé par la 1^{re} S2 du lycée Paul Rey sur le camp de Gurs, suivi du long-métrage Frida de Julie Taymor.

SAMEDI 23 MAI

- De 10h à 13h sous les Arcades devant la Maison Carrée (gratuit, tous publics) animation jeux « poilants » pour tous avec la ludothèque de Nay.

- De 10h à 19h route de Pau, de Saint-Abit à Bourdettes (gratuit, tous publics). NOUVEAU !

Portes ouvertes des ateliers des artistes de « Road 64 », la Route artistique (5 sites, expos

et animations dans chaque lieu)

DIMANCHE 24 MAI de 10h à 20h
et **LUNDI 25 MAI de 10h à 18h**
à Arros de Nay : (gratuit, tous publics)

- 50 artistes, (40 confirmés ou professionnels et 10 Nouveaux Talents Tremplin des Arts) et une artiste invitée : Pauline Leduc

- 130 ateliers gratuits pour tous, conférences, démonstrations d'artistes, tombol'arts, lectures à voix haute, expo Artistes en Herbe, spectacles vivants avec l'Association Culturelle Nayaise, cinéma

- Présence du Bel Ordinaire de Billère. NOUVEAU !

- Présence de l'artiste mexicain : José Alfredo Rosales Santiago qui animera une conférence sur l'art de la fresque au Mexique,

traduite par un interprète en temps réel. NOUVEAU !

- Animation avec le Lycée des Métiers d'Arts de Coarraze. NOUVEAU !

- Remise des prix à partir de 20h le dimanche : prix France Bleu Béarn Révélation Nouveau Talent, prix des galeristes, Coups de Cœur Artistes en Herbe de la Maison Carrée, et NOUVEAU : prix spécial Zoo d'Asson Artistes en Herbe.

- Remise du prix du public le lundi à 17h15 et tirage de la Tombol'Arts à 17h30.

- Possibilité de restauration sur place.

Détails disponibles sur :

<http://festivarts.over-blog.com>
Office de Tourisme de la CCPN : 0559139499.



Festiv'Arts 2014, artiste invité : Rémi Trotureau.

Prolongations à la Maison Carrée de Nay

Du 27 MAI AU 2 JUIN
- Exposition « À Plumes et à Poils » des œuvres du Prix du public et des coups de Cœur Artistes en Herbe.

Du 4 AU 13 JUIN

- Exposition collective Tremplin des Arts.

Du 18 AU 27 JUIN
NOUVEAU !

« Carrée des Arts » : exposition de 2 peintres sélectionnés par la Maison Carrée, parmi les artistes confirmés de Festiv'Arts : Didier Lalanne Estrabaut et Dominique Gentreau.